



Ecole de plongée du pays de Quimperlé Inscrite à la F.F.E.S.S.M sous le N°03.29.181 Agrément Ministère des Sports N°29.S.1019, association loi 1901

Inscription «Jeunes plongeurs» saison 2018 – 2019

Fiche d'inscription à signer et à remplir en **MAJUSCULES** avec N° DE LICENCE, coordonnées complètes de l'adhérent et de la personne à prévenir en cas d'accident.

Photo
à coller

Kemperle Activités Subaquatiques

4, avenue Pasteur – 29300 QUIMPERLÉ

☎ - 07 62 32 64 45

🌐 - <http://kas.over-blog.com>

N° de licence :

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tél. :	Email :
Date de Naissance :	

Êtes-vous allergique à l'aspirine ? Oui / Non

Autres allergies ?

Niveau de plongée :

Aucun Bronze Argent Or N1

Personne responsable du jeune
Nom.....
Prénom.....
☎.....
N°Licence.....

Seuls seront acceptés en séance et en sortie les enfants accompagnés de leur représentant légal membre du club et désigné par écrit dans l'encart ci-contre.

Le représentant légal doit rester disponible, prêt à prendre le relais du moniteur si celui-ci doit s'occuper plus particulièrement d'un autre enfant ou aller chercher du matériel. Dans ce cas l'enfant peut nager en surface **mais ne doit pas faire d'apnée.**

Les enfants sont sous la responsabilité exclusive de leur représentant légal avant et après l'activité encadrée par le moniteur.

Tarifs

Justificatif de paiement ? Oui / Non

Adhésion KAS jeunes plongeurs ⁽²⁾ 55 € →

Licence FFESSM⁽³⁾ « -12 ans » 11 € →

« 12-16 ans » 25 € →

Option assurance complémentaire FFESSM ⁽⁴⁾ →

Loisir 1 : 20 € / Loisir 2 : 25 € / Loisir 3 : 42 € / piscine : 11 €

Loisir 1 Top : 39 € / Loisir 2 Top : 50 € / Loisir 3 Top : 83 €

TOTAL : →

Autorisation parentale pour les mineurs Règlement intérieur

Je soussigné(e)
Autorise mon fils (ma fille) à pratiquer la plongée sous-marine au club KAS, et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur⁽⁵⁾.

En mon absence, j'autorise M./Mme

à prendre en charge mon fils/ma fille

Fait à : Le :

Signature du représentant légal

Signature du jeune plongeur

Pièces à fournir

- Fiche d'inscription + autorisation parentale remplies et signées
- Photocopie du certificat médical ⁽¹⁾
- 1 photo d'identité (collée sur fiche d'inscription, obligatoire pour la 1^{ère} inscription)
- Règlement ⁽⁶⁾ (chèque, espèces, chèques vacances)

Dossier complet à remettre au secrétaire

1-CACI de moins d'1 an (Certificat médical d'Absence de Contre-Indication) : **Attention de bien conserver l'exemplaire original et de ne fournir qu'une photocopie.**

2-La cotisation comprend : la délivrance du carnet et du passeport de plongées FFESSM, la carte FFESSM/CMAS en cas de formation validée le prêt du matériel, les plongées du bord,

3-Obligatoire pour tout adhérent et toute personne voulant plonger avec le club

4-Demandez aux responsables pour plus d'informations ou consulter le site FFESSM.

5-Consultable en ligne sur le blog du club ou au local du bel air.

6-Possibilité de régler en plusieurs fois